

22. La Puissance D'un Repasmaque

« Il existe diverses parties prenantes dans toute organisation. Dans notre Institut, ils étaient les membres du corps professoral, membres du personnel, étudiants, membres du jury, représentants Ministère du Développement des Ressources Humaines (MHRD). Chacun avait différentes attentes et consciemment ou inconsciemment créait des problèmes, que je trouvais difficiles à gérer ; Heureusement, tous ne s'étaient pas produits simultanément », déclarait le directeur.

« Après quatre ans au poste de directeur, je me sentais heureux ; l'Institut avait progressé malgré toutes les contraintes et toutes parties prenantes étaient heureuses exceptées certains agents, qui réclamaient une promotion pour un poste qui n'existait pas et manqué n'était pas disposé à examiner la création de postes de niveau supérieur malgré la demande formulée par les directeurs des différentes Institutions.

Cependant, un beau matin, nous avons été confrontés une situation tout à fait inattendue qui nous avait choqués. Nous avons lancé un appel d'offres pour des contrats concernant la sécurité et l'entretien des locaux. L'Agence qui assumait ses deux services depuis six ans avait accepté le renouvellement sur une augmentation nominale, il y a trois ans, mais était plus disposé à continuer, car le personnel était en grève réclamant une hausse salariale d'environ 50 %, prétendument à la demande des dirigeants politiques locaux des quatre principaux partis nationaux et de quelques privilégiés. Certains membres du comité directeur du syndicat du personnel de l'Institut m'avaient précédemment dit que « ils nous incitent à la grève ». Nous avons donc lancé un appel d'offres pour les deux services », poursuivait-il.

Les soumissionnaires avaient été invités et un. Comité était constitué pour examiner les dossiers et formuler des recommandations pour l'attribution des contrats. Le Comité avait achevé et appelé la négociation de deux parties, S1 et S2, qui avaient fait les offres les plus basses pour la sécurité et l'entretien

des locaux respectivement. Étant une petite ville avec une population totale de 500 mille habitants, tous les travailleurs de l'agence précédente venaient des localités environnantes. Les nouvelles agences devaient également miser sur eux étant donné qu'embaucher des gardiens et le personnel d'entretien hors de la ville n'était pas possible.

Le problème qui se posait était le fait que les nouveaux partenaires S1 et S2 proposaient une réduction des effectifs à hauteur de 2/3 des effectifs existants. Les travailleurs sous l'instigation des politiciens locaux, appartenant à quatre partis politiques nationaux différents, réclamaient une hausse de 50 % des salaires (régis par la loi sur les salaires minimums). Le gouvernement Central avait émis une circulaire demandant aux établissements finances par celui-ci de réduire les dépenses à hauteur de 10 % comme une mesure économique.

Alors que la question pouvait être résolue à l'amiable avec le fournisseur des services de sécurité, qui était supervisée par un ancien colonel de l'armée, ce n'était pas le cas avec le fournisseur de services d'entretien, qui n'avait pas à sa tête un superviseur localement influent. Un jeune délégué à cet effet était menacé (menaces de mort) s'il se rendait sur le campus par des syndicats extérieurs comme conséquence des embauches. Résoudre ce problème n'était pas facile conséquence, 15 jours durant les travailleurs étaient incapables de vaquer à leurs occupations. Le campus puait ; et sans solution en vue.

Entre-temps, en raison des attaques terroristes ailleurs, le gouvernement central avait conseillé de ne permettre à des personnes non autorisées l'Access au campus, étant donné que le travailleur n'avait toujours pas été officiellement engagé par le fournisseur de services 2. (S2), l'Institut ne pouvait les fournir des laissez-passer.

La tension montait et un matin l'officier en charge du dossier appela tout affoler, informant le directeur que tous agents d'entretien s'étaient rassemblés à l'entrée principale et avaient l'intention

d'entrer par la force la porte, avec le support de quatre leaders de syndicats perçus comme des militants. Il avait également signalé que la fureur est tellement forte qu'il pourrait y avoir de graves problèmes de droit et d'ordre public ainsi qu'un risque de destruction des propriétés de l'Institut. La situation était tout d'un coup devenue très grave et effrayantes et semblait aller hors de contrôle.

Le commandant de la S1 était assis auprès du directeur et avait suggéré à ce dernier d'appeler immédiatement et demander l'aide du ministère de l'Intérieur, de dépêcher un vol avec des parachutistes de la CISF de Delhi pour sauver le campus « verre ». Nous avons essayé de contacter notre ministère, mais cette journée en raison d'une cérémonie importante le ministre et officiers ne pouvaient pas être joints. Ensuite, nous avons envoyé un fax chez le secrétaire (Intérieur). Le ministère n'a pas envoyé des parachutistes de la CISF, mais avait demandé à la DGP du gouvernement de l'État de porter secours de toute urgence. En fin d'après-midi l'IGP de la région débarquait sur le campus et nous assurait la sécurité totale, y compris le positionnement des fourgons de police munie de canons, cachés sous les grands cocotiers et buissons répartis sur le campus. Cela créa en moi un sentiment de sécurité et de confiance pour faire face à la situation. Mais ce n'était pas la seule solution. Le blocus devait être résolu.

L'officier chargé de la sécurité avait demandé au directeur de rencontrer les dirigeants syndicaux à l'extérieur des quatre principaux dirigeants syndicaux pour négocier l'affaire. Le directeur était réticent puisqu'il n'avait pas qualité à négocier au nom de la S2. Il était toutefois prêt à rencontrer comme un citoyen de la région afin de développer une solution. Le lendemain, tous les quatre dirigeants syndicaux sont venus à la rencontre.

« Nous avons commencé à 11 : 00 et changé trois interprètes, car je ne connaissais pas la langue vernaculaire locale et ils ne connaissaient ni anglais ou ni hindi, que je maîtrisais ». Il était difficile de trouver une solution, vu que les dirigeants syndicaux n'étaient pas disposés à signer des accords individuels que S2

prévoyait comme une pratique courante dans toute entreprise. Les syndicats voulaient également que je garantisse que personne ne serait licencié, ce que je n'étais pas d'accord. En outre, il y avait deux conditions dans le contrat, une liée au licenciement pour indiscipline et une autre qu'une partie du personnel excédentaire pourrait être transférée dans l'établissement de S2 dans la ville, si nécessaire. Je n'étais pas en mesure de supprimer l'une d'entre elles, puisque je n'avais pas de position sur la question », déclarait le directeur.

Le blocus avait duré près de trois heures et à 14 : 00 mon assistant de bureau me rappelait que nous étions en retard pour le déjeuner. Je lui avais demandé d'attendre. À 15 : 00 il demanda encore et arrangea le déjeuner au bureau. À 16 : 00 les dirigeants syndicaux m'ont prié de prendre le déjeuner. À 17 : 00, ils ont demandé à nouveau. J'ai demandé s'ils avaient pris. Ils m'ont répondu par l'affirmative. À 5 h 30, ils ont demandé à nouveau. J'étais bouleversé. « Les 40 travailleurs étranges qui avaient servi à l'Institut pendant six ans n'ont pas pris de déjeuner et vous tous ceux qui prétendent les représenter l'avez déjà pris. Comment pourrai-je avoir de l'appétit ? Je ne saurais le faire », disait le directeur.

À 18 : 00 tous les autres leaders avaient cédé et avaient déclaré, nous nous sommes d'accord à tout. Nous vous faisons confiance, mais une doléance à faire. S'il vous plaît, rencontrez les travailleurs et dites-leur qu'ils ne seront pas limogés maintenant pour la réduction des effectifs proposés par S2. Tous signeront également les accords individuels. La demande de hausse de 50 % en compensation ne sera également plus exigée. Ils ont tous foi en vous. S'il vous plaît, n'en parlez pas à n'importe quel personnel administratif. « Et s'il vous plaît prenez le déjeuner ». J'avais accepté de rencontrer les travailleurs, mais j'avais été clair que je demanderais uniquement au fournisseur de services de ne pas le faire », déclarait le directeur.

Lendemain matin à 8 :00 (avant l'ouverture due. Bureau à 9 : 00), tout le monde était rassemblé au dernier étage de la nouvelle salle à manger sur le côté de l'Institut. Chacun d'entre eux avait signé

l'accord récupère le badge d'accès, avait pris une tasse de thé et reprit son service à 9 : 00 lors de l'ouverture des bureaux de l'Institut.

« Je n'avais jamais réalisé le pouvoir de la substitution d'un repas contre des munitions et des armes à feu ? Mais pouvais maintenant, imaginez la puissance du « Anna shan » de Gandhi qui avait contribué à l'indépendance de l'Inde », concluait-il.

Q. dans quelle mesure et dans quelles circonstances peut-elle encore fonctionner dans les organisations indiennes ?